



# CHARTRE DE L'ORGANISATION DES STAGES D'ÉTÉ 2020 EN RAISON DU COVID

## *Implantations Colipain & Marronniers*

Bonne nouvelle les stages pourront se dérouler dès le 1er juillet et nous nous réjouissons de pouvoir accueillir vos loulous : ).

Pour que cela se passe au mieux, nous avons reçu de la part du gouvernement un protocole à respecter. Après l'avoir étudié, nous en ressortons pour vous les réponses aux questions fréquemment posées et les petites adaptations à réaliser sur nos lieux de stages. **Ce présent document prime sur tout document ou autre information que vous pourriez lire sur notre site. Vous recevrez un mail quelques jours avant le stage par rapport à l'attribution des bulles.**

De plus, soyez assurés que notre pédagogie reste inchangée et la qualité ainsi que le bien-être de vos enfants notre priorité.

### **1. Quels sont les arguments rassurants que peuvent avancer les experts ?**

- À ce jour, les enfants semblent moins touchés par l'épidémie et semblent également moins contagieux.
- Il est important d'équilibrer le risque épidémiologique avec les besoins de santé mentale, de bien-être et d'apprentissage de tous les enfants.
- Les expériences d'autres pays par rapport à la réouverture des écoles sont encourageantes et n'ont pas relancé de manière significative le virus. Cependant, une attention particulière a été accordée à la constitution de bulles de contact et à l'hygiène.
- L'épidémie continue de décliner et évolue de manière positive, même si certains cas sont encore découverts quotidiennement. Très peu d'enfants sont effectivement détectés avec une infection symptomatique au Covid-19.
- L'objectif est que le plus grand nombre possible d'enfants et de jeunes puissent participer à des activités non résidentielles multidimensionnelles (récréatives, culturelles, créatives, physique, nature, artistiques, ...) forts de leur droit de jouer, de disposer de temps libre, de participer et de s'engager. Toutefois, il importe de protéger certains groupes afin de ne pas prendre de risque sanitaire

## 2. Qu'est-ce qui va changer avec le covid ?

- L'accueil et l'organisation par bulle de 50 participants
- Les horaires des garderies et des stages
- Un chemin de circulation pour venir déposer et chercher vos enfants (bulles fermées aux parents).
- Port du masque obligatoire pour les parents sur les sites
- Apporter vos draps pour les siestes

## 3. Comment vous, parents, pouvez nous soutenir pour que cela se passe au mieux ?

- La ponctualité est un point essentiel
- Aller aux toilettes avec votre enfant avant de le déposer à la garderie ou dans sa bulle
- Bien respecter les distanciations sociales, le port du masque et rester sur les chemins de circulation (aucun parent ne peut « entrer » dans une zone d'accueil de bulle).
- Vous assurer que chaque personne qui viendra déposer/chercher votre enfant connaît la présente charte et l'organisation de la semaine.
- Tout don de désinfectant (surfaces et mains) ou de savon sont les bienvenus 😊

## 4. Y aurait-il une supervision médicale ?

Colipain dispose d'un « référent médical ». Il s'agit d'un groupement de 3 médecins qui est joignable durant la préparation et le déroulement des stages.

## 5. Si mon enfant présente des symptômes pourra-t-il participer au stage ?

**Non. Un enfant doit rester à domicile** et ne peut pas fréquenter l'accueil **s'il est malade ou présente**, au moins, l'un des **symptômes majeurs** suivants : **fièvre, toux, difficulté respiratoire**. D'autres symptômes moins faciles à identifier chez les jeunes enfants sont aussi à prendre en compte : douleurs thoraciques, perte de goût et d'odorat.

Un enfant devra aussi rester à la maison s'il présente au moins deux des **symptômes mineurs** suivants : **fatigue**, écoulement ou **engorgement nasal**, **maux de gorge**, anorexie, **diarrhée aqueuse**, **maux de tête**. Il ne pourra pas non plus fréquenter le stage s'il est victime d'une **aggravation de symptômes respiratoires chroniques (comme l'asthme par exemple)**.

**La participation d'un enfant présentant les symptômes ci-dessus peut se faire sous condition d'un certificat médical attestant la bonne forme du participant.**

## 6. Et si mon enfant tombe malade durant l'activité, que se passe-t-il ?

**Vous devez avoir la possibilité de venir rechercher votre enfant immédiatement pendant toute la durée de l'activité.** En attendant, votre enfant restera « en isolement » avec un moniteur, dans un local aéré prévu à cet effet. Ce local sera évidemment nettoyé et désinfecté entre chaque occupation. Une fois votre enfant récupéré, il devra être examiné par son médecin référent ou un autre médecin si ce dernier n'est pas disponible **endéans les 24h**. Si un test s'avère nécessaire et que le test est négatif, l'activité se poursuit mais le

participant malade ne peut réintégrer la bulle d'activité. S'il s'avère positif, les résultats seront transmis au contact-tracing. Nous vous demandons également de prévenir les Ateliers de Colipain au plus vite.

### 7. Si mon enfant a moins de 12 ans, devra-t-il respecter les distanciations physiques ?

Non, la règle est la suivante : « Au sein d'une bulle de contact, aucune distanciation physique n'est requise pour les enfants qui fréquentaient l'enseignement maternel ou primaire durant l'année scolaire 2019-2020 ».

Un enfant de 12 ans ou plus peut choisir en accord avec ses parents de porter ou non le masque. Cependant s'il prend le bus de Colipain (garderie matin/soir/activité au bois), le port du masque est obligatoire dans ce cas précis.

### 8. Le système de bulle sera-t-il d'application pour les stages ?

Des « bulles » de cinquante personnes devront être respectées. **Chaque bulle aura son endroit de rassemblement propre et un chemin de circulation pour les parents sera déterminé.** L'organisation des stages en « bulle » peut impacter l'inscription de vos enfants s'il s'avère qu'ils participent à deux activités appartenant à des bulles différentes. Si c'est le cas, vous serez recontacté par mail 1 à 2 semaines avant la semaine de stage concernée.

### 9. Comment se déroule l'arrivée et le départ de mon enfant ?

Sur le site de Colipain et des Marronniers, différents points d'accueil seront mis en place. Par l'intermédiaire d'un mail envoyé la semaine précédant votre stage, vous serez avertis de l'endroit précis où vous pourrez déposer et rechercher votre enfant.

Entre 8h30 et 16h15, vous viendrez rechercher votre enfant où vous l'avez déposé (dans sa bulle). Avant 8h30 et après 16h15, ce sera l'organisation propre à la garderie.

### 10. Comment fonctionne les horaires de stage avec le covid ?

Le matin, les enfants sont accueillis dans leur bulle entre 8h30 et 9h00. En fin de journée, vous pourrez venir les rechercher entre 15h45 et 16h15 également dans leur bulle. Le protocole reçu des autorités spécifie que différentes bulles peuvent être rassemblées pour les garderies lorsque le nombre d'enfants diminue et qu'un participant peut donc faire partie de plusieurs bulles. Si vous souhaitez que votre enfant reste en contact uniquement avec sa bulle, nous vous invitons dès lors à venir le déposer à partir de 8h30 et à le rechercher avant 16h15.

### 11. Comment fonctionne la garderie en regard de la charte ?

Le protocole reçu des autorités spécifie que différentes bulles peuvent être rassemblées pour les garderies lorsque le nombre d'enfants diminue et qu'un participant peut donc faire partie de plusieurs bulles. Voici donc comment cela se traduit à Colipain

### Garderie du matin :

- Colipain : 8h-8h30 : garderie
- Marronniers : 8h-8h30 : garderie (en raison du covid, la garderie de 7h30 a été supprimée).

### Garderie de l'après-midi :

- Marronniers : 16h30-18h00

## 12. Quelles précautions seront prises pour le transport éventuel des enfants en bus ?

Le transport en bus concerne les enfants suivant :

- Ceux qui sont déposés à la garderie aux Marronniers et qui réalisent leurs activités à Colipain
- Les enfants de Colipain qui font la garderie du soir aux Marronniers
- Les enfants qui iront au bois avec leur groupe

Le protocole précise que le transport d'une bulle ou d'une partie de bulle se fait sans distanciation physique des enfants. En revanche, le port du masque pour le chauffeur, les encadrants et les participants s'ils ont plus de 12 ans est obligatoire. Le moyen de transport est nettoyé tous les jours.

## 13. Devrais-je porter un masque lorsque j'emmènerai mon enfant ?

Oui. Le port du masque est obligatoire pour les parents, tout comme le respect des mesures de distanciation physique. Il faudra également rester à l'extérieur du bâtiment (sauf toilettes).

## 14. Quelles seront les mesures d'hygiène mises en place ?

Les 4 règles d'or :

- Le maintien des règles d'hygiène élémentaire (lavage des mains fréquents, ne pas faire la bise, ni se serrer la main, laver les tables,...) ;
- L'option des activités en plein air doit être privilégiée. En cas d'impossibilité, il convient d'aérer les locaux ;
- Le maintien des précautions d'usage vis-à-vis des personnes des groupes à risques (grands parents,...) ;
- Le maintien des distances sociales sauf avec les personnes habitant sous le même toit, les enfants de moins de 12 ans entre eux, ou les personnes faisant partie de la même « bulle élargie ». Si ce n'est pas possible, il est recommandé de porter un masque.

Les enfants seront invités à se laver les mains avec du savon après chaque activité, avant chaque repas ou collation et bien sûr après chaque passage aux toilettes 😊

Les tables seront nettoyées, comme d'habitude, avant et après chaque repas ou collation.

Le port du masque pour les moniteurs n'est pas rendu obligatoire par le protocole que nous avons reçu (sauf durant le transport en bus). Pour le reste du temps, nous leur laisserons la liberté de porter le masque ou non sur nos lieux de stages.

### **15. Le sport sera donc bien autorisé ?**

Oui, sauf contrordre, toutes les activités physiques et sportives pourront être pratiquées par les enfants et les jeunes à partir du 1<sup>er</sup> juillet, à l'extérieur comme à l'intérieur. L'extérieur sera toutefois à favoriser.

### **16. Pour les plus petits, des siestes seront bien organisées ?**

Oui, bien sûr. Les parents devront amener un drap, le doudou et ce qui est nécessaire à l'enfant pour la sieste. Nous vous demandons de tout bien noter au nom de votre enfant. Merci :)

### **17. Qu'en est-il pour les collations et repas ?**

Les repas seront toujours pris au sein de la bulle de contact, à l'intérieur ou à l'extérieur. De plus, comme à notre habitude, les enfants mangeront à table avec leur groupe et leur moniteur.

### **18. Si un enfant, autre que le mien tombe malade, que se passe-t-il ?**

Tant que le cas n'est pas avéré, la bulle continue ses activités. Cependant, il est indispensable que la bulle n'ait aucun contact avec une autre bulle. Dès lors, en cas de suspicion, les enfants participants à la même bulle ne pourront malheureusement pas participer à la garderie. Les parents seront donc automatiquement contactés pour venir récupérer leur enfant avant 16h15 et le déposer le matin à partir de 8h30.

### **19. Que se passe-t-il si un enfant est testé positif (durant le stage ou jusqu'à 2 jours après la fin du stage) ?**

Le testing et tracing se met en place grâce aux coordonnées que vous nous aurez renseigné (cfr formulaire en ligne). La bulle d'activité de l'enfant concerné doit être fermée et tous les participants doivent rentrer chez eux pour être mis en quarantaine et testés.

Dans le cas où votre enfant est testé + : pas de participation à une autre bulle d'activité avant 7 jours ET absence complète de symptômes pour au moins 3 jours.

Dans le cas où votre enfant est testé - ou non testé : pas de participation à une autre bulle d'activité avant 14 jours après le dernier contact à haut risque.

### **20. Si par précaution je décide de ne pas mettre mon enfant en stage**

Libre à vous bien sûr de faire ce choix. Néanmoins, si le stage n'est pas interrompu ou annulé, malheureusement aucun remboursement ou report ne sera possible.

### 21. Y a-t-il une démarche particulière à entreprendre?

Nous vous demandons de [compléter le document suivant en cliquant sur ce lien](#) pour accepter la « Charte liée aux spécificités des stages 2020 » qui valide les points suivants :

- **Je ne mettrai pas mon enfant en stage : s'il est malade** ou présente, **au moins, l'un des symptômes majeurs** suivants : fièvre, toux, difficulté respiratoire. D'autres symptômes moins faciles à identifier chez les jeunes enfants sont aussi à prendre en compte : douleurs thoraciques, perte de goût et d'odorat.
- **Je ne mettrai pas mon enfant en stage : s'il présente au moins deux des symptômes mineurs** suivants : fatigue, écoulement ou encombrement nasal, maux de gorge, anorexie, diarrhée aqueuse, maux de tête. Ou encore s'il est victime d'une aggravation de symptômes respiratoires chroniques (comme l'asthme par exemple).
- **Si mon enfant tombe malade durant le stage, je m'engage à être joignable par téléphone et à venir le chercher immédiatement.**
- Je m'engage à porter un masque pour déposer et reprendre mes enfants.
- J'ai informé toute personne venant déposer ou rechercher mon enfant de la présente charte et de l'organisation de la semaine.
- En cas d'apparition de symptômes de covid dans les deux jours qui suivent la fin du stage, je m'engage à prévenir au plus vite Colipain
- J'autorise les coordinateurs de site à prendre des décisions médicales urgentes (COVID ou non) et/ou à contacter mon médecin référent si nécessaire.
- Avant le début du stage, je m'engage à transmettre (par mail [contac@colipain.be](mailto:contac@colipain.be) ou via le formulaire) à Colipain toute nouvelle information en lien avec la santé de mon enfant (maladie, allergie, ...)
- J'accepte l'ensemble des règles reprises de cette « Charte stage ÉTÉ 2020 » mises en place par Colipain sur base du protocole édité par le gouvernement.

Nous vous demandons également via ce formulaire de nous communiquer 2 numéros d'appel en cas d'urgence, le numéro de registre national des enfants participants aux stages ainsi que les coordonnées de votre médecin référent.

Dans l'attente de passer de supers moments avec vos enfants, nous vous remercions pour votre confiance,

L'équipe de Colipain.